

Les coûts de l'usage de substances sur la productivité économique des Canadiens – conclusions en bref

Le concept de « perte de productivité » inclut les coûts (mortalité prématurée, invalidité de longue durée et invalidité de courte durée) et les pertes de revenu associés à l'incapacité de travailler ou à une baisse de productivité attribuable à l'usage de substances.

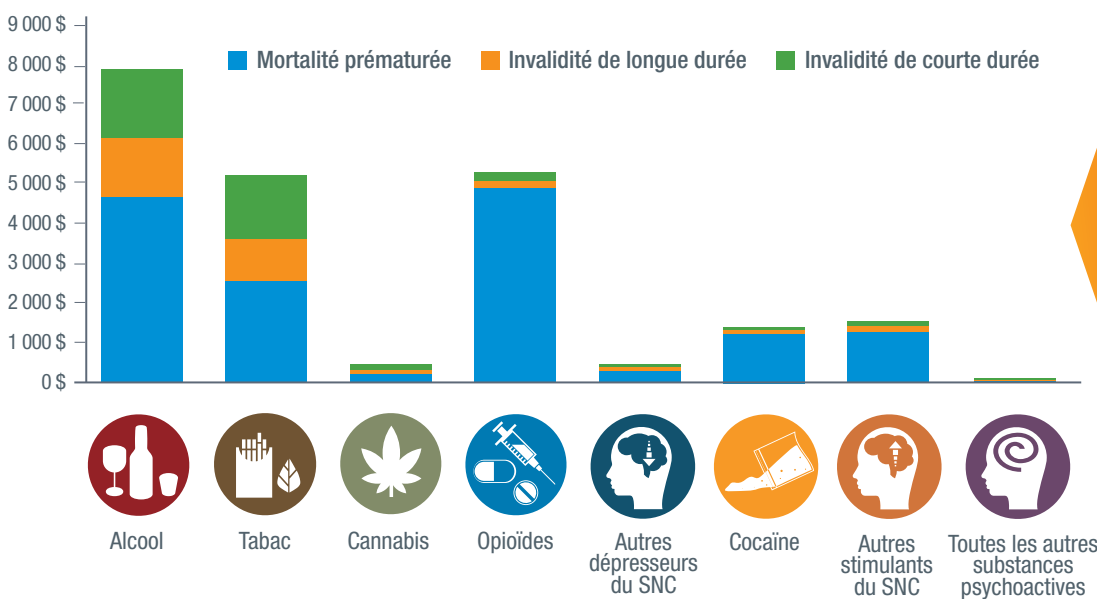
L'usage de substances peut aussi causer des problèmes de santé à court et à long terme, allant de maladies chroniques à des blessures, en passant par le trouble lié à l'usage de substances. Tous ces problèmes peuvent affecter la santé et le bien-être, ainsi que la capacité de gagner sa vie.

En 2020, les coûts économiques de l'usage de substances au Canada étaient estimés à

49,1 milliards

- Près de la moitié de ces coûts (22,4 milliards de dollars, 589 \$ par personne) est attribuable à la perte de productivité.
- La plupart des coûts et des méfaits étaient attribuables à l'alcool et au tabac – deux substances légales.

Figure 1. Coûts de perte de productivité attribuable à l'usage de substances, par substance, en 2020 (en millions)



Mortalité prématurée

Les décès de personnes de moins de 65 ans représentaient près de 70 % des coûts de perte de productivité attribuable à l'usage de substances.

L'usage d'opioïdes est la principale cause d'années potentielles de vie productive perdues en raison de l'usage de substances (voir [Que sont les opioïdes?](#)).

Les opioïdes sont une classe de médicaments utilisés à des fins médicales et non médicales. Sur le plan médical, les opioïdes servent à soulager la douleur; les opioïdes sont parfois utilisés à des fins non médicales pour ressentir un effet d'euphorie ou de bien-être.

- L'usage d'opioïdes a entraîné la mort d'un plus grand nombre de personnes, d'un plus jeune âge, que la consommation d'alcool et de tabac, ce qui se traduit par un plus grand nombre d'années potentielles de vie productive perdues.
- Les coûts et méfaits associés à l'usage d'opioïdes sont dus à des intoxications causées par un approvisionnement toxique et non réglementé.

Quel rôle pouvez-vous jouer?

- Sensibiliser le public aux répercussions à court et à long terme qu'ont les substances licites et illicites sur la santé et la capacité à travailler.
- Aider les organisations et entreprises à instaurer un milieu de travail propice à la réduction du risque de méfaits attribuables à l'usage de substances, notamment par les mesures suivantes :
 - l'élaboration de politiques de prévention (voir [L'usage de substances et le milieu de travail : ressources pour les employeurs et les employés dans les métiers spécialisés](#))
 - la création de programmes et de ressources d'information
 - l'instauration d'un milieu de travail exempt de stigmatisation (voir [Se servir des mots pour surmonter la stigmatisation : un guide d'introduction](#))

Autres ressources

Le projet Coûts et méfaits de l'usage de substances au Canada (CEMUSC) fournit des estimations des coûts économiques et des méfaits de l'usage de substances au Canada. Les responsables CEMUSC ont préparé des estimations pour les catégories **Soins de santé**, **Perte de productivité**, **Justice pénale** et **Autres coûts directs**. Voir le cemusc.ca pour en savoir plus sur les coûts et méfaits de l'usage de substances.

Pour des outils et des ressources, voir les [Repères canadiens sur l'alcool et la santé](#).